

# Bike & Run

## Gravelines 2018

**Nouveau : Inscription en ligne exclusivement.**

**Nouveau Parcours : Départ Sportica  
(Départ face au tennis – route des enrochements)**

**Retrait dossards et Podium dans le hall de Sportica**



**Masters – Maxi Kids – Mini  
Kids**

Gravelines Triathlon 

[www.gravelines-triathlon.fr](http://www.gravelines-triathlon.fr)

06 20 81 88 04



**Gravelines**  
c'est Sport !

# REGLEMENT

Par mon engagement à cette compétition, je certifie avoir pris connaissance à la Réglementation Sportive Fédérale Française de Triathlon et de m'y conformer.

**ATTENTION : Port du casque OBLIGATOIRE**

**Pour les non licenciés FFTRI**, joindre une photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Sport en compétition ou Bike & Run en compétition ou « Course à pied **et** Vélo » en compétition ou Triathlon en compétition.

**Pour les licenciés FFTRI compétition**, joindre une photocopie de votre licence.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

**Inscription en ligne.** [https://inscriptions-prolivesport.fr/bikerungravelines2018/select\\_competition](https://inscriptions-prolivesport.fr/bikerungravelines2018/select_competition) jusque vendredi 28 décembre 2018 minuit

Départ	Catégories	Année	Distances	Tarif
<b>Retrait des dossards de 8h00 à 9h00</b>				
<b>9 h 30 Masters</b>	Vétérans	1978 et +	12.5 Kms	12 € par équipe (sur internet) 2 € par équipier *  15 € sur place
	Seniors	1979 à 1998		
	Juniors	1999 à 2000		
	Cadets Minimes	2001 à 2002 2003 à 2004		
<b>11h Maxi-Kid</b>	Benjamins	2005 à 2006	3 Kms	Gratuit
	Pupilles	2007 à 2008		
<b>11 h 45 Mini-Kid</b>	Poussin	2009 à 2010	1.6 Kms	Gratuit
	Mini-Poussins	2011 à 2012		

\* Pour les personnes non licenciées à la FFTRI en compétition.

Ex : équipier n°1 : licencié FFTRI + équipier n°2 : non licencié FFTRI = 14 Euros

équipier n°1 : non licencié FFTRI + équipier n°2 non licencié FFTRI = 16 Euros

## Article 1 : Les Épreuves

Les 3 courses de Bike & Run se déroulent au départ de **Sportica Gravelines**, Bd de l'Europe 59820 Gravelines le dimanche 30 décembre 2018. Départ route des enrochements (devant le Tennis).

Le Bike & Run Mini Kid et Maxi-Kid sur une boucle.

Le Bike & Run Master sur 12.5 km en 3 boucles.

Ouvert à tous, licenciés ou non licenciés, avec obligation pour les mineurs de présenter une autorisation parentale.

## Article 2 : Principe du Bike & Run

Le Bike & Run consiste à enchaîner la course à pied et le VTT par équipe de 2 avec un seul vélo. Les relais entre co-équipiers sont libres, les équipes n'ont pas obligation d'être unies tout le long du parcours, sauf aux points de contrôles et à l'arrivée qui devront être franchie ensemble. Le départ dans un premier temps aux coureurs pour un boucle à pied, les vététistes attendent que leur équipier revienne. Le port d'un casque homologué, coque rigide et sanglé, est obligatoire pour les 2 co-équipiers pour toute la durée de l'épreuve. Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve. Interdiction de monter à 2 sur le VTT. Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing de course.

## Article 3 : Les équipes

La composition des équipes est libre, elle peut être masculine, féminine ou mixte. Les jeunes (de poussin à junior) constituent : soit des équipes de même catégorie d'âge, soit des équipes composées au maximum de deux catégories d'âges successives (1 poussin + 1 benjamin ou 1 minime + 1 cadet ou 1 cadet + 1 junior).

## Article 4 : Les inscriptions

La somme des inscriptions sera intégralement reversée à l'association GROUPE PASCAL et au SECOURS POPULAIRE. Une majoration de 3 euros pour les inscriptions le jour de l'épreuve sera appliquée. Pour une équipe qui compte un ou 2 non licenciés FFTRI, l'inscription à l'épreuve devra inclure le pass compétition FFTRI (cf tableau ci-dessus). Les concurrents licenciés FFTRI, doivent joindre au

bulletin d'inscription (pour une inscription sur place) la photocopie de leur licence en cours de validité. Les athlètes non licenciés doivent joindre au bulletin d'inscription la **photocopie** (la présentation sur téléphone n'est pas acceptée) d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique Sport en compétition ou Bike & Run en compétition ou « Course à pied et Vélo » en compétition ou Triathlon en compétition de moins de 1 an. La date limite des inscriptions internet est fixée au vendredi 28 décembre 2018 minuit. Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement. Possible de s'inscrire sur place dans la limite de 150 équipes.

### **Article 5 :**

L'organisation se réserve le droit d'empêcher le départ d'un équipage en cas d'utilisation d'un VTT susceptible d'entamer l'intégrité physique de leur utilisateur ou d'autres concurrents (freins défectueux, cadre fragilisé etc.) Les organisateurs sont habilités à sanctionner, au besoin à disqualifier, toute équipe qui ne respecterait pas le règlement.

### **Article 6 : Le ravitaillement**

Pas de ravitaillement donné sur le parcours (prévoir des bidons sur le VTT, etc.). Ravitaillement est offert à l'arrivée.

### **Article 7 : Les classements**

**Le Bike & Run Mini-Kid :** Classements Mini-POUSSINS masculin, féminin et mixte. Classements POUSSINS masculin, féminin et mixte.

**Le Bike & Run Maxi-Kid :** Classement PUPILLES masculin, féminin et mixte et classement BENJAMINS masculin, féminin et mixte.

**Le Bike & Run Master :**

Un classement général toutes catégories confondues :

Classements MINIMES masculin, féminin et mixte.

Classements CADETS masculin, féminin et mixte.

Classements JUNIORS masculin, féminin et mixte.

Classements SENIORS masculin, féminin et mixte.

Classements VETERANS masculin, féminin et mixte.

Combinaisons possibles par catégorie d'âges. Une équipe composée de catégories d'âges différentes sera classée dans la catégorie la plus âgée.

Un vétéran faisant équipe avec une autre catégorie d'âges sera classé dans la catégorie sénior.

### **Article 8 : Récompenses**

Les épreuves Bike & Run de Gravelines ne comportent aucune grille de prix, ni tee-shirt ou souvenir. Cette manifestation est à but caritatif. Prévu vers 12h30.

### **Article 9 : Droit à l'image**

Chaque coureur autorise l'organisation du Bike & Run à utiliser toutes les images, sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à sa communication pour cette année et pour les années suivantes.

### **Article 10 : Responsabilité**

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de défaillance humaine, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course.

### **Article 11 : Conditions générales**

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.

***Le GROUPE PASCAL a pour principales missions :***

***la prévention, l'écoute, le soutien aux usagers, la réduction des conduites à risques, la formation, le centre de documentation . Gratuitement en préservant l'anonymat. Pour répondre à sa mission de service public, le GROUPE PASCAL s'appuie : sur une équipe de professionnels composée de salariés et de bénévoles, sur un réseau local, régional et national, constitué d'acteurs, de soins et de prévention du secteur social.***

***Le secours populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.***